



PRODUITS LOGICIELS PTC

BASE D'AUTORISATION DE LICENCE POUR LES PRODUITS CODEBEAMER, LES PRODUITS PURE::VARIANTS ET LES PRODUITS PTC D'INGENIERIE LOGICIELLE

Objet du présent document

Le présent document définit les bases d'autorisation et les restrictions applicables à chaque Produit sous Licence Codebeamer, pure::variants et les produits PTC d'Ingenierie Logicielle. Dans la plupart des cas, le présent document est intégré aux documents juridiques régissant l'utilisation du logiciel fourni sous licence par PTC au Client (collectivement désignés par le terme « Contrat de Licence »). En cas d'incohérence entre le présent document et le devis de PTC sur la base duquel le Client a acheté les licences (« le Devis »), le Devis prévaudra. Par exemple, le présent document peut indiquer qu'un produit fait l'objet d'une licence spécifique, mais si le nom du produit sur le Devis mentionne une base d'autorisation différente, c'est le Devis qui prévaudra. PTC pourra occasionnellement mettre à jour ce document, mais chaque achat réalisé par le Client sera régi par la version la plus récente du document en vigueur au moment de l'achat.

DESCRIPTION DES BASES D'AUTORISATION COMMUNES

« **Utilisateur Simultané** » (CU) : Chaque produit disposant d'une licence Utilisateur Simultané peut être utilisé par un individu, à n'importe quel moment.

Les produits Utilisateurs Simultanés sont généralement « flottants », sauf dans les cas de figure suivants :

- **Licence Verrouillée (L)** : Lorsque le numéro de référence comprend le suffixe « L », le produit concerné peut uniquement être utilisé conjointement à un autre produit PTC dont il est une extension, et l'utilisation du Produit sous Licence Verrouillée s'appuiera sur la même base d'autorisation que l'autre produit.
- **Instances Multiples** : Une personne qui utilise plusieurs instances ou connexions à des produits Utilisateur Simultané, à un moment spécifique, devra dans la plupart des cas utiliser le même nombre de licences, quel que soit le type de connexion (par exemple, interface utilisateur graphique (GUI), interface de programmation d'applications (API), etc.). Par exemple, si un utilisateur ouvre deux instances de Creo Elements/Direct, il utilisera deux licences et non pas une.

« **Serveur Désigné** » (DS) : Chaque produit Serveur Désigné peut uniquement être utilisé sur le serveur informatique désigné par le Client en lien avec l'installation initiale du produit, qui comprend une seule instance de l'application produit installée concernée. Si un serveur informatique est partitionné d'une manière ou d'une autre (physiquement, logiquement ou autrement), la référence, dans la phrase précédente, au « serveur informatique » désignera chaque partition de ce serveur. Le produit Serveur Désigné pourra uniquement être utilisé sur une de ces partitions.

« **Utilisateur Enregistré** » (RU) : Les produits Utilisateurs Enregistrés peuvent uniquement être utilisés par une seule personne, peu importe la fréquence d'utilisation de la licence par cette personne. Chaque utilisateur doit disposer d'une licence, qu'il accède au Produit sous Licence directement ou par le biais d'une application intermédiaire. Il est interdit de partager des mots de passe ou des identifiants de compte, sauf spécification contraire de la base d'autorisation du produit concerné. Le Client pourra occasionnellement ajouter et/ou substituer de nouveaux Utilisateurs Enregistrés, tant que le nombre cumulé d'Utilisateurs Enregistrés ne dépasse à aucun moment le nombre de licences en vigueur à ce moment, pour le produit concerné. Si une personne qui était auparavant un Utilisateur Enregistré regagne ce statut, elle devra payer de nouveaux frais de licence à PTC, au tarif appliqué par PTC à ce moment-là, sauf si la base d'autorisation du produit concerné spécifie le contraire.

« **Licence de Site** » (S) : Les produits disposant d'une « Licence de Site » devront disposer d'une licence pour chaque site Client sur lequel ils sont utilisés.

« **Démos et Test** » : Les produits disposant d'une licence « démos et tests » ou de « non-production » (ou répondant à une désignation similaire) ne pourront pas être utilisés dans un environnement de production.

Packages (P) : La base d'autorisation pour chaque élément d'un package produit PTC sera la même que si le composant était soumis sous licence de manière indépendante. Cependant, les composants de chaque package pourront uniquement être utilisés avec l'élément de base du package. Par exemple, les Licences d'Utilisateurs Enregistrés Windchill PDMLink et Windchill ProjectLink qui sont jointes à un Package Creo Enterprise XE font l'objet d'une Licence Utilisateur Enregistré et doivent être assignées à un seul utilisateur Creo.



Bundles (B) : Chaque Bundle PTC contient plusieurs Produits sous Licence PTC et la base d'autorisation de ces Produits sous Licence peut varier entre les différents Produits sous Licence inclus dans le Bundle.

RESTRICTIONS DE LICENCE COMMUNES A PLUSIEURS PRODUITS

Abonnements. Un « Abonnement » est un type de Licence sur site qui inclut une Licence pour la durée spécifiée dans le nom du produit, dans le Devis, dans le contrat de commande ou dans tout autre document de commande, et/ou dans la facture. Cette Licence concerne également les Services de Support fournis pendant la Durée d'application de la Licence, sans frais supplémentaire.

Licences Perpétuelles. PTC ne prévoit pas de modèle de licences perpétuelles pour la plupart de ses produits. Toutefois, lorsque PTC vend des licences perpétuelles et que le produit concerné comprend des éléments fournis par PTC en mode hébergé ou SaaS (par exemple, Creo AR Design Share), PTC pourra à tout moment cesser de fournir ces éléments hébergés/SaaS.

Technologies de Virtualisation. Même si, dans certains cas, il peut être possible de contourner les mécanismes de contrôle des licences utilisés par PTC pour faire appliquer les systèmes de licence susmentionnés, grâce à des technologies de virtualisation, ou de contourner les objectifs de ces systèmes de licences, cette pratique est contraire aux dispositions du Contrat de Licence conclu entre le Client et PTC.

Mises à Niveau. En ce qui concerne les logiciels PTC fournis sous licence en tant que mises à niveau d'une version précédente, le Client devra d'abord disposer d'une licence pour le logiciel identifié par PTC comme étant éligible à bénéficier de la mise à niveau. Il devra en outre être actif, pour les Services de Support et pour ce logiciel, au moment où le Client achète la mise à niveau concernée. Après installation de la mise à niveau, le logiciel sous licence fourni en tant que mise à niveau viendra remplacer et/ou compléter le produit qui était éligible à la mise à niveau, et le Client ne pourra plus utiliser le logiciel d'origine éligible à cette mise à niveau.

Outils d'Interopérabilité/Boîtes à Outils. Les outils d'interopérabilité de PTC (par exemple, Pro/TOOLKIT, ou J-Link, Pro/Web.Link et les interfaces de programmation d'applications) sont uniquement fournis dans le but de permettre au Client (lui-même ou avec l'aide d'un tiers) de faire interagir les Produits sous Licence avec les autres programmes et les autres systèmes informatiques du Client. Le Client (ou un tiers) devra s'abstenir de distribuer à des tiers l'ensemble ou une partie des outils d'interopérabilité et d'utiliser ces outils dans le but de développer une intégration de la distribution pour des tiers. Les connexions au produit PTC à l'aide d'un outil d'interopérabilité doivent être conformes aux restrictions définies dans la base de licence ci-dessus.

Batching. Pour les types de contrats basés sur le nombre d'utilisateurs (par exemple, Utilisateur enregistré, Utilisateur simultané, etc., mais pas les Kiosk User), une licence est requise pour chaque personne qui accède à ce Produit sous Licence ou à la fonctionnalité ou aux données qu'il contient, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'un portail web ou d'un autre mécanisme permettant de « batching » ou d'obtenir autrement un accès indirect au Produit sous Licence ou à cette fonctionnalité ou à ces données. Les connexions génériques ou partagées ne sont pas autorisées.

Sans préjudice de ce qui précède, il est expressément interdit au Client d'utiliser (directement ou par l'intermédiaire d'une application créée par le Client ou un tiers) l'interface de programme d'application du Produit sous Licence pour extraire des données du Produit sous Licence dans le but d'entraîner, d'affiner ou de créer un modèle d'intelligence artificielle (IA) ou de construire une source de données telle qu'un Retrieval Augment Generation (RAG), que ce soit pour un usage interne ou une distribution externe, sans l'autorisation expresse écrite de PTC. Si le Client reçoit une telle autorisation, tous les utilisateurs de toute(s) application(s) qui exploite(nt) ce modèle d'intelligence artificielle ou cette source de données doivent disposer d'une licence d'Utilisateur Enregistré pour le Produit sous Licence, que ces utilisateurs accèdent ou non directement au Produit sous Licence (et si le Client agit en violation de la restriction précédente, l'obligation d'attribuer une licence d'Utilisateur Enregistré à ces utilisateurs ne constituera pas le seul recours de PTC). En outre, tous les utilisateurs de toute(s) application(s) qui exploite(nt) ce modèle d'IA ou cette source de données ne doivent utiliser que les API du Produit sous Licence concerné supportées par PTC. Les parties reconnaissent que la manière dont le Produit sous Licence structure les données et les bases de données respectives est propriétaire et que toute autorisation de PTC d'accéder au Produit sous Licence avec des applications qui exploitent ce modèle d'IA ou cette source de données n'est pas censée déroger à la nature propriétaire de ces structures de données et de ces bases de données.

Restriction concernant le Site d'Installation. Sauf en ce qui concerne les licences « Globales » (conformément à ce qui est spécifié dans le nom du produit), tous les produits PTC sont concernés par des restrictions qui limitent leur installation au pays d'achat (mentionné dans le

Contrat de Licence en tant que « Pays Désigné »). Lorsque le Client désire changer de pays d'installation, le Client doit le notifier à PTC et, lorsque le prix annoncé pour les licences concernées est plus élevé dans le nouveau pays d'installation proposé, le Client devra payer une majoration basée sur la différence de prix.

PRODUITS CODEBEAMER

Nom du Produit sous Licence	Base d'Autorisation
Codebeamer - collaboration	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (1,2,5)
Codebeamer (anciennement Codebeamer LM)	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (1,2,4)
Codebeamer - advanced	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (1,2,4)
Codebeamer - premium	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (1,2,3,4)
Windchill R&V avec Codebeamer - premium	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (1,2,3,4)
Windchill SCM avec Codebeamer - premium	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (1,2,3,4)
Codebeamer Avionics DO-178C DO-254	Licence de Site
Codebeamer Modèle Pharma GAMP® 5	Licence de Site
Codebeamer Modèle ISO 9001:2015	Licence de Site
Codebeamer Modèle de Gestion CAPA et d'Audit Médical	Licence de Site
Codebeamer Modèle d'Ingénierie de Logiciel Médical	Licence de Site

Nom du Produit sous Licence	Base d'Autorisation
Codebeamer X / LM	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (1,2)
Codebeamer X / RM	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (1,2)
Codebeamer X / TM	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (1,2)
Codebeamer X collaboration	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (1,2,5)
Codebeamer RM	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (1,2)
Codebeamer TM	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (1,2)
Codebeamer DM	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (1,2)
Codebeamer Review Hub	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (1,2)
Codebeamer Modèle ISO 26262:2018 & ASPICE Automobile	Licence de Site
Codebeamer Kit d'Outils de Validation	Licence de Site

(1) Nonobstant toute disposition contraire dans le Contrat de Licence, l'utilisation du logiciel Codebeamer n'est pas restreinte aux personnes situées dans le Pays Désigné.

(2) En ce qui concerne les produits Codebeamer disposant d'une Licence Utilisateur Simultané, le Client peut seulement permettre à 6 personnes d'utiliser chaque licence (mais pas plus d'une seule personne en même temps). Par exemple, si l'équipe du Client est composée de 80 personnes qui doivent utiliser des licences Codebeamer Utilisateurs Simultanés, le Client devra disposer d'au moins 14 licences pour cette équipe.

(3) Les produits Windchill R&V avec Codebeamer – premium et Windchill SCM avec Codebeamer – premium permettent une double utilisation de Codebeamer et Windchill RV&S (R&V ou SCM, le cas échéant). En ce qui concerne Codebeamer – premium, l'autorisation est Windchill R&V. Les deux produits seront mis à la disposition du client, mais aucun utilisateur ne pourra accéder aux deux produits en même temps. Si le Client achète des services d'hébergement gérés (généralement désignés par un numéro de référence en « HST ») pour Codebeamer premium, ces services d'hébergement gérés incluront uniquement l'autorisation de Codebeamer et non l'autorisation de Windchill RVS.



(4) Les clients ne peuvent pas mélanger les trois principaux types de produits Codebeamer. Cela signifie qu'ils doivent avoir soit tous les Codebeamer, soit tous les Codebeamer - advanced, soit tous les Codebeamer - premium. Cela inclut le « double usage » (note 3) où toutes les licences doivent être des Codebeamer - premium.

(5) Le Codebeamer - collaboration ne peut être acheté et utilisé que dans un rapport maximum de 6:1, par rapport au nombre de licences du produit principal Codebeamer (Codebeamer, Codebeamer - advanced ou Codebeamer - premium). Par exemple, si le client dispose de 10 licences Codebeamer, il peut acheter et utiliser jusqu'à un maximum de 60 licences Codebeamer - collaboration. Lorsqu'il y a une combinaison de licences CU et RU, le ratio maximum s'applique aux deux. Par exemple, si le client dispose de 10 licences Codebeamer RU et d'une licence Codebeamer CU, il est limité à un maximum de 60 licences Codebeamer - collaboration RU et de 6 licences Codebeamer - collaboration CU.

PRODUITS PURE::VARIANTS

Nom du Produit sous Licence	Base d'Autorisation
pure::variants	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané ⁽¹⁾

Base d'Autorisation	Nom du Produit sous Licence
pure::variants Extension Catia Magic	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) Nonobstant toute disposition contraire du contrat de licence, l'utilisation du logiciel pure::variants n'est pas limitée aux personnes situées dans le pays désigné et l'utilisation par les utilisateurs autorisés qui ne sont pas des employés du client n'est pas limitée au moment où ces utilisateurs autorisés se trouvent physiquement sur un site du client.

(2) pure::variants Extension Catia Magic ne peut être utilisée qu'avec une licence de base de pure::variants pour chaque licence. Lorsque pure::variants est utilisé avec l'extension optionnelle pure::variants Catia Magic, les deux produits sont traités comme un ensemble.

PTC PRODUITS PTC D'INGENIERIE LOGICIELLE (1, 2)

Nom du Produit sous Licence	Base d'Autorisation
PTC Model Based Systems Engineering	Utilisateur Simultané
PTC Software Modeling	Utilisateur Simultané
PTC MBSE Code Generator Add-on	Utilisateur Simultané
PTC Process Director	Utilisateur Simultané
PTC (previously) Windchill Process Consumer	Utilisateur Simultané
PTC Process Check	Utilisateur Simultané

Nom du Produit sous Licence	Base d'Autorisation
PTC Requirements Connector	Utilisateur Simultané
PTC Modeler	Utilisateur Simultané
PTC Asset Library	Utilisateur Simultané
Windchill Lifecycle Manager	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (conformément à ce qui est spécifié dans le nom du produit). Cependant, pour la version Utilisateur Simultané, chaque licence Utilisateur Simultané fournit au Client quatre licence de Formation en Ligne Utilisateur Enregistré

PTC Requirements and Validation (R&V)	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (conformément à ce qui est spécifié dans le nom du produit). Cependant, pour la version Utilisateur Simultané, chaque licence Utilisateur Simultané fournit au Client quatre licence de Formation en Ligne Utilisateur Enregistré ⁽³⁾ ⁽⁴⁾	Source Code Management (SCM, but previously GSD)	Utilisateur Enregistré ou Utilisateur Simultané (conformément à ce qui est spécifié dans le nom du produit). Cependant, pour la version Utilisateur Simultané, chaque licence Utilisateur Simultané fournit au Client quatre licence de Formation en Ligne Utilisateur Enregistré ⁽³⁾
Implementer Products	Serveur Désigné en fonction de la puissance informatique (également appelé, groupe processus) du serveur sur lequel les produits sont installés.		

(1) Nonobstant toute disposition contraire dans le Contrat de Licence, (a) l'utilisation des logiciels PTC Systems et d'Ingénierie Logicielle est « globale » et n'est pas restreinte aux personnes basées dans le Pays Désigné et (b), en ce qui concerne la version Utilisateur Enregistré de ces licences, les Clients ne peuvent pas remplacer un Utilisateur Enregistré par un autre, sauf les Utilisateurs Enregistrés qui ne sont plus employés par le Client ou qui cessent d'utiliser la licence de manière définitive, qui pourront être remplacés par un autre Utilisateur Enregistré.

(2) Bon nombre des produits susmentionnés portaient auparavant le nom de Windchill (par exemple, Windchill Model Based Systems Engineering).

(3) PTC Exigences et Validation – Restriction d'Utilisation

La PTC licence Exigences et Validation permet aux utilisateurs d'utiliser uniquement les fonctionnalités suivantes :

- PTC RV&S :
 - Gestion et modification des exigences et des spécifications
 - Gestion et modification des scénarii d'essai, des étapes, des sessions et des résultats
 - Base de référence, processus d'analyse et d'approbation des exigences, spécifications et tests
 - Validation et vérification des exigences, conformément aux pratiques habituelles du secteur
 - Configuration du système administrateur, des livraisons et des déploiements
 - OSLC
- PTC Requirements Connector:
 - Exigences relatives aux échanges entre Codebeamer, PTC R&V et IBM Rational DOORs ou aux formats d'échange de fichiers standards (OMG ReqIF)
 - Configuration du système administrateur, des livraisons et des déploiements

Les PTC R&V utilisateurs ne sont pas autorisés à utiliser d'autres fonctionnalités que celles mentionnées ci-dessus. Par exemple, les fonctionnalités suivantes ne peuvent pas être utilisées :

- PTC RV&S :
 - Gestion de la configuration des changements concernant le logiciel
 - Gestion du développement des logiciels
 - Gestion des problèmes ou des erreurs
 - Offres de gestion des processus agiles ou d'autres processus logiciels
- Intégration Windchill :
 - Toute offre relative aux Intégrations de Windchill avec des Logiciels Intégrés
 - Toute intégration liée aux logiciels (code source, artefacts de build) ou aux configurations BOM
 - Tous les processus de gestion des changements associés, entre Windchill et Lifecycle Manager



L'administrateur système du Client est tenu de configurer le logiciel susmentionné afin que seules les fonctionnalités incluses soient visibles/accessibles pour l'utilisateur. Les instructions relatives à cette configuration sont fournies par PTC.

(4) En ce qui concerne PTC R&V avec Codebeamer – premium et PTC SCM avec Codebeamer – premium, ces produits permettent au Client d'utiliser à la fois les produits PTC RV&S (R&V ou SCM, le cas échéant) et Codebeamer premium, avec les autorisations respectives définies ci-dessus, mais un même utilisateur ne sera pas autorisé à utiliser simultanément des licences pour les deux produits depuis le serveur de licence. Par exemple, si un utilisateur utilise une licence Windchill R&V et souhaite utiliser Codebeamer – premium, l'utilisateur devra cesser d'utiliser la licence Windchill R&V avant d'utiliser celle de Codebeamer – premium (et inversement). Cette règle s'applique aux licences CU et RU.